

# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## UNE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS

IL S'AGIT ... d'adopter un mode de vie plus sobre en « Carbone » :

- ▶ De réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) principale cause du changement climatique
- ▶ De diminuer fortement la part des énergies « fossiles » (gaz, essence, fioul)
- ▶ De développer intensivement la production d'énergies renouvelables pour les usages domestiques et industriels (chauffage, électricité, déplacements, transport de marchandise)
- ▶ De préserver les espaces naturels et agricoles (forêt, zones humides,) pour stocker le carbone par absorption du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) principal gaz à effet de serre
- ▶ De réduire les émissions de polluants atmosphériques pour améliorer la qualité de l'air et préserver notre santé
- ▶ De Réduire notre production de déchets en consommant autrement (favoriser le réemploi, éco-conception des produits)
- ▶ D'adapter notre mode de vie au dérèglement climatique en limitant les impacts sociaux, économiques et environnementaux (repenser la politique urbanisme, gestion de l'eau)

SON APPROCHE SE VEUT TRANSVERSALE ET TOUCHE TOUS  
LES SECTEURS D'ACTIVITÉS :



NOUS TENONS COMPTE DES DIFFÉRENTS  
ACCORDS INTERNATIONAUX, EUROPÉENS ET NATIONAUX

Dans une dynamique de mutualisation et de coopération intercommunale, l'élaboration de notre PCAET regroupe 3 collectivités : Les Communautés de Communes de l'Aire Cantilienne, des Pays d'Oise et d'Halatte et de Senlis Sud Oise



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## UNE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS

### Quel est le profil de notre territoire ?

 **NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES** : Un impact fort des ménages constaté

 **LE TRANSPORT** :

► Prédominance de la voiture individuelle

► 75% des déplacements réalisés en voiture se font à moins de 10 km

 **NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

Principaux émetteurs de gaz à effet de serre :

► Nos déplacements, notre production de chauffage, l'énergie des locaux commerciaux et industriels.

► La concentration des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est l'un des principaux paramètres affectant directement l'évolution future du climat.



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## UNE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS

### Quel est le profil de notre territoire ?



**NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EST TRÈS FAIBLE : 4%**

Une accélération sera donnée à cette production.



#### QUALITÉ DE L'AIR

► 80% des jours de l'année présentent une bonne qualité de l'air, voire très bonne sur notre territoire.

► 5 polluants principaux servent d'indicateurs au suivi de la qualité de l'air : l'ozone, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, et les particules fines PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub>



#### UN RÉCHAUFFEMENT DES TEMPÉRATURES CONTINU JUSQU'EN 2050 !

► Progression du nombre de JOURNÉES CHAUDES et de VAGUES DE CHALEUR

► DIMINUTION du nombre de JOURS DE GELÉES

► Une faible évolution des précipitations, mais d'importants CONTRASTES SAISONNIERS et une INTENSIFICATION DES ÉPISODES DE FORTES PRÉCIPITATIONS pouvant contribuer à l'augmentation de la vulnérabilité du territoire au risque d'INONDATION

► Des SÉCHERESSES accrues avec un assèchement des sols de plus en plus marqué au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle en toute saison.

► Notre territoire est particulièrement vulnérable à la gestion des eaux de ruissellement.


► La forêt de Chantilly est très impactée et subi un dépérissement de ses arbres.



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## UNE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## UNE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS

### Quels sont nos objectifs ?

Les objectifs pour le territoire du Sud de l'Oise  
à l'horizon 2050 :

⚡ Réduire de **45 %** les émissions  
de gaz à effet de serre



⚡ Réduire de **40 %** la  
consommations d'énergie

► Porter la part des énergies renouvelables à **28 %** des  
consommations contre **4 %** aujourd'hui

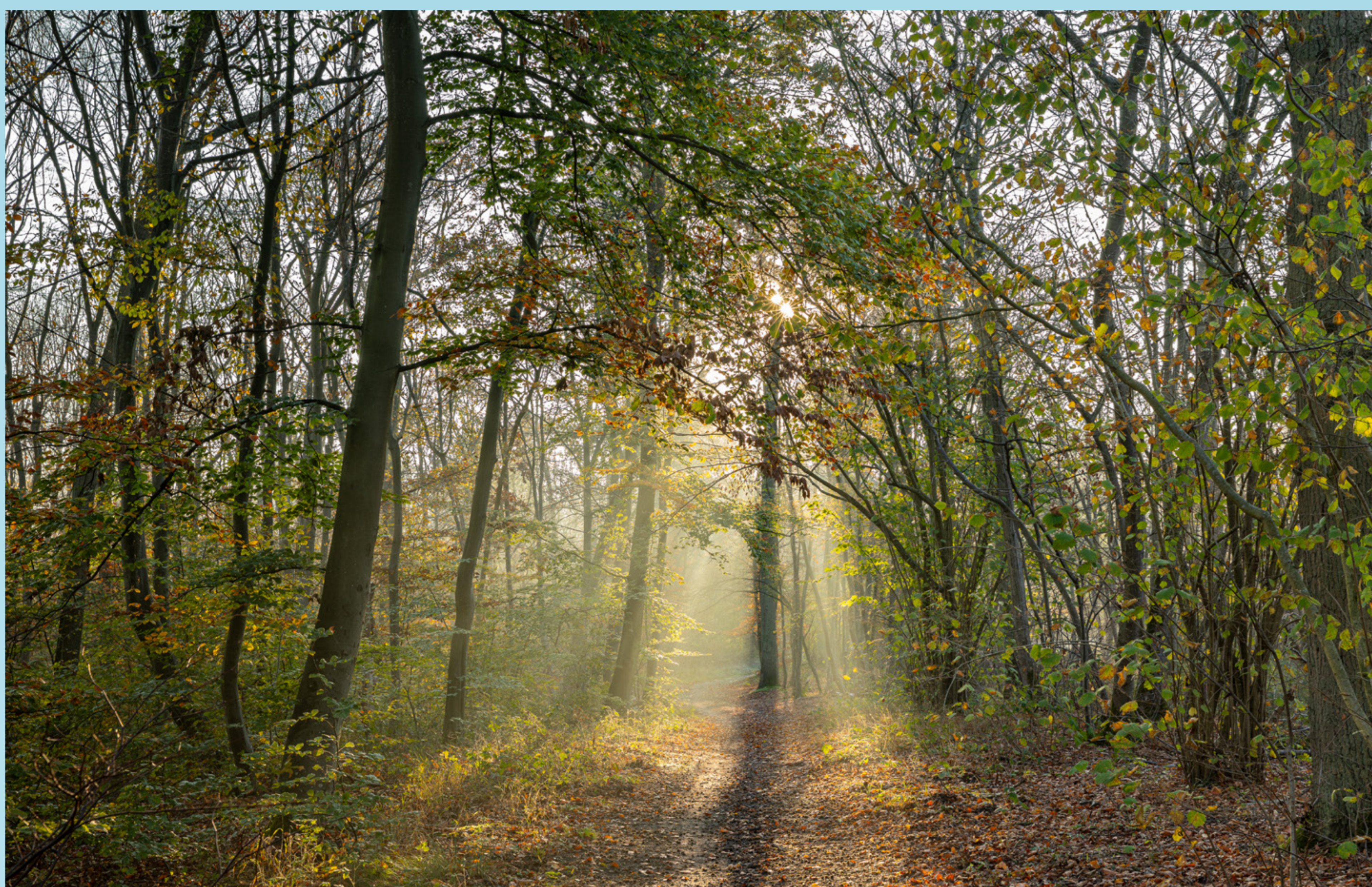
► Stocker le carbone à hauteur de **38%**  
des émissions de Gaz à effet de Serre



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

## Concrètement comment atteindre ses objectifs ?

- ▶ Sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation de l'environnement
- ▶ Informer régulièrement les différents acteurs, élus, afin qu'ils deviennent relais de la transition énergétique
- ▶ Intégrer les principes du développement durable dans l'aménagement du territoire et les politiques d'urbanisme (gestion des eaux de ruissellement, limitation de l'artificialisation des sols..)
- ▶ Accompagner les ménages dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement
- ▶ Rénover les bâtiments publics municipaux et les locaux d'activité
- ▶ Participer activement à la préservation de la forêt en soutenant les actions du collectif  
« Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly »



- ▶ Créer une dynamique autour des énergies renouvelables
- ▶ Promouvoir un usage sobre de la ressource en eau
- ▶ Favoriser l'usage du vélo au quotidien en aménagements des itinéraires cyclables et sécurisant les stationnements

- ▶ Développer les solutions de transport en commun et de co-voiturage



- ▶ Améliorer l'offre de services de mobilité à destination des habitants y compris en milieu rural
- ▶ Poursuivre le développement du réseau de bornes de recharge pour véhicule électrique et étudier le potentiel de développement du Gaz Naturel Véhicule (GNV)



- ▶ Réduire les consommations de l'éclairage public et des enseignes dans les zones économiques et commerciales
- ▶ Favoriser la production alimentaire locale et encourager les circuits courts
- ▶ Réduire ses déchets en favorisant l'achat en vrac, le compostage, le réemploi et l'achat d'occasion.

